

Prolifération des armes nucléaires

l'urgence pour le Canada de continuer les négociations le plus rapidement possible, afin que l'Inde puisse continuer de bénéficier du programme d'aide canadien.

Cette crédibilité que nous, les Canadiens, donnions aux propos des Indiens est partagée par à peu près, je dirais tous les membres de la délégation qui comprenait également des progressistes conservateurs. Un membre de notre délégation a même dit dans un discours public, et si j'omets de mentionner le nom, c'est par charité, j'en prends à témoins mes collègues qui étaient avec moi, qu'il comprenait le gouvernement indien d'avoir produit une explosion nucléaire; qu'il croyait que l'Inde n'avait aucune ambition de produire une bombe atomique et qu'il souhaitait, ce délégué canadien, qui est un progressiste conservateur, que nos négociations et nos accords avec les Indiens se poursuivent.

Alors, les vues des députés de ce parti sur le problème sont bien différentes, une fois qu'ils sont allés visiter l'Inde et qu'ils ont pu considérer sur place toute cette valeur qu'on attache à la production de cette énergie à bon marché. Nous, nous sommes dans l'impossibilité d'évaluer ce que cela pourrait représenter pour l'Inde, parce que nous sommes excessivement riches en pouvoir hydro-électrique, traditionnellement sur certaines parties du pays, nous avons constamment produit notre électricité avec des moyens autres que ceux que l'Inde peut employer. Lorsqu'un pays comme l'Inde dépend presque exclusivement du pétrole ou du charbon pour produire son électricité, il est bien évident que, depuis 1973, ce pays est en très grande difficulté, et le coût énorme que cela peut représenter pour l'Inde est certainement beaucoup plus important que ce que cela peut représenter, par exemple, pour la province de Nouvelle-Écosse, qui a dû augmenter sa taxe de vente de 1c. à partir de lundi matin pour contribuer à défrayer le coût de l'augmentation du pétrole qui produit l'électricité.

Or, monsieur le président, je sais que plusieurs propos peuvent être tenus sur la question morale, savoir si le Canada doit être celui qui doit décider si une nation devra ou pourra accéder à la possession de sa bombe atomique. Je ne crois pas que ce soit le rôle qu'on veuille jouer. On n'a pas manqué de l'exprimer à nos collègues parlementaires de l'Inde lorsqu'on les a rencontrés sur ce sujet délicat. On leur a dit et affirmé que ce n'était pas juste en fait de la part de certaines nations de nous faire jouer ce rôle. Nous avons fait confiance à certains pays et nous considérons les négociations et les accords avec certains pays parce que ces pays ont consenti comme nous à signer un traité de non-prolifération.

Qui déterminera qui pourra accéder au pouvoir, obtenir et produire une bombe atomique, monsieur le président? Je ne crois pas que nous, Canadiens, soyons intéressés à le faire. Par contre, on ne peut pas rester insensible aux très grands besoins qu'on peut voir en parcourant ce vaste pays qu'est l'Inde.

Monsieur le président, j'avais dit que je ne voulais m'attaquer qu'à cette partie de la motion du député de Northumberland-Durham à savoir la continuation de nos accords avec l'Inde. J'espère, monsieur le président, que j'aurai réussi par ma contribution, à convaincre quelques-uns de mes collègues, ceux qui n'ont pas eu la chance comme moi de constater sur place la très grande sincérité des Indiens, et aussi la menace qui existe pour ces gens qui sont entourés de pays hostiles depuis tant d'années. J'invoite ceux qui ne l'ont pas fait à lire par exemple le volume intitulé *Cette nuit la liberté*, de voir avec quelle mentalité, quelle philosophie des gens comme les Indiens peuvent accepter la réticence de gens comme nous, les Canadiens, à

[M. Dupras.]

poursuivre un programme d'aide qui vaut pour eux, et dans bien des cas, c'est une question de survie, monsieur le président. Il n'est pas question de vouloir, bien sûr, produire des bombes atomiques à grand frais, c'est simplement—et j'espère que j'ai réussi tout de même dans mon exposé à convaincre certains de mes collègues,—c'est simplement, monsieur le président, avec le désir de produire une énergie qui pourrait être réalisée à meilleur marché et le plus rapidement possible, afin de poursuivre ce programme d'industrialisation dans lequel l'Inde s'est embarquée depuis quelques années, et qui en fait réussit très bien.

Pour ma part, monsieur le président, j'espère que nos vues sur le sujet de notre accord avec l'Inde pourront se matérialiser le plus rapidement possible et que nos accords pourront être poursuivis.

● (1720)

[Traduction]

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, aujourd'hui, le sujet à l'étude est peut-être le plus important qu'on ait jamais soulevé à l'occasion d'une journée de l'opposition. L'attitude du gouvernement actuel envers ses responsabilités internationales, l'aide nucléaire soutenue qu'il accorde à l'Inde, se classent au premier rang des décisions d'ordre moral que d'une part le gouvernement doit prendre et que d'autre part le peuple canadien doit accepter ou rejeter. La position adoptée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen), pour qui j'éprouve le plus grand respect, m'étonne vraiment. Bien que nombre de pays qui s'occupent de technologie nucléaire, de production de matériaux et d'équipement nucléaires soient en train de remettre leur position en question, il semble que notre ministre, en dépit de son antenne politique très sensible dit-on ne remette pas la sienne en question dans l'étude des considérations d'ordre national et de nos responsabilités internationales.

Je m'étonne aussi de ce que le ministre nous a dit des garanties et des obligations aux termes du traité de non-prolifération. Il semble voir dans la poursuite de la négociation d'un traité une obligation aussi sacrée qu'une Écriture sainte. Certes, sa façon de rattacher nos obligations aux termes d'un éventuel traité de non-prolifération est étonnante. Le ministre songe sans doute à l'évaluation de William Epstein, directeur adjoint de la division du désarmement des Nations Unies, lors de la session de révision quinquennale du traité de non-prolifération tenue l'an dernier. D'après M. Epstein, la conférence a produit des résultats médiocres, ce qui confirmait l'opinion de bien des pays non signataires qui s'y trouvaient en observateurs à savoir que le traité n'en valait pas la peine. M. Epstein a dit cela pour nous rappeler les dangers de la prolifération et pour nous montrer que ce n'est pas en nous contentant de signer de nouveaux traités plus complets que nous résoudrons le problème. La solution comporte des facteurs complexes d'ordre économique et pas seulement des garanties techniques. La ratification pure et simple du traité ne suffit pas à garantir que l'Inde par exemple, ou que d'autres pays recevant de l'aide nucléaire, ne fasse pas exploser de nouveau un engin atomique.

D'après l'Agence internationale de l'énergie atomique, en l'an 2000, la production mondiale de plutonium sera de l'ordre de un million de kilos, assez pour fabriquer 100,000 bombes atomiques. Inutile de dire que la participation du Canada est importante et inquiétante. A l'heure actuelle, 30 pays sont à même de fabriquer des armes. Il paraît qu'en